

Admission en classe de 2^{nde} GT

Pièces à fournir

- ☐ Fiche **inscription**
- ☐ Fiche **intendance**
- ☐ Fiche **bourses nationales**
- ☐ Fiche **urgence + Autorisation de transfert** du dossier médical
- ☐ Un **certificat de fin de scolarité** (EXEAT) (*ce document est obligatoire, vous devez être en règle avec le service intendance de votre ancien établissement*)
- ☐ Une photocopie recto-verso de la **carte d'identité** de l'élève sur feuille A4
- ☐ Une photocopie du **livret de famille** complet
- ☐ **Bulletin du 3^{ème} trimestre** pour toute demande d'option
- ☐ Autorisation parentale + chèque **MDL** (si adhésion)
- ☐ Les éventuelles décisions juridiques

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Carte Génération Hauts de France** : Elle est obligatoire ! Vous devez vous connecter sur le site <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/> afin de l'obtenir (à partir du 2 juillet 2025)
- **Transports** :
 - **Elève résidant dans l'agglomération de l'ARC** : l'inscription est à faire UNIQUEMENT en ligne via ce lien : <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-scolaires>
 - **Elève résidant hors de l'agglomération de l'ARC** : inscription à faire directement sur le site <https://www.oise-mobilite.fr/>
- **Manuels scolaires** : vous devez vous rapprocher des Associations de Parents d'Elèves (FCPE/PEEP) afin de vous les procurer (Coordonnées à la fin de ce dossier). Ces 2 APE seront également présentes le samedi 28 juin au moment des inscriptions.
- **Certificat de scolarité 2025/2026** : les certificats de scolarité seront distribués aux élèves courant septembre.
- Toute demande de regroupement d'élèves doit être déposée le jour des inscriptions, sous forme de courrier signé par les 2 familles.

La rentrée des élèves de 2^{nde} aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025.

Fiche inscription SECONDE – 2025/2026

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Numéro tel. portable élève :

Adresse mail élève :

Etablissement scolaire (année 24/25) :

Représentant légal n°1

Nom- Prénom :

Adresse :

Représentant légal n°2

Nom- Prénom :

Adresse :

Tél :

Tél :

Email :

Email :

☒ Autorise à communiquer son adresse postale et son courriel aux associations de parents d'élèves

Régime sollicité année 2025-2026 : ☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire ☐ Interne (La demande d'internat sera examinée en commission, réponse adressée aux familles avant le 11 juillet 2025)

LVA :

LVB :

Affectation en Section Européenne : ☐ Anglais
(voir notification d'affectation) ☐ Allemand

Enseignement optionnel facultatif (1 choix) *

☐ LVC Espagnol

☐ LVC Italien

☐ LVC Japonais

☐ LVC Portugais

☐ LLCA Grec

☐ LLCA Latin

☐ EPS

☐ Arts Plastiques

OU

Enseignement technologique facultatif (1 choix) *

☐ Sciences et laboratoire

☐ Management et Gestion

JOINDRE LE BULLETIN du 3^E TRIMESTRE SI DEMANDE D'OPTION

* Attention, les choix exprimés restent des vœux. Ils seront validés en fonction du nombre de places disponibles.

Atelier : ☐ Mare Nostrum

Cette fiche tient lieu d'engagement de la part de l'élève pour toute l'année. Aucune modification ne sera acceptée après la rentrée scolaire.

Compiègne, le

Signature de l'élève

Signatures des représentants légaux

Fiche intendance

Année 2025/2026

COMMENT BENEFICIER DU SERVICE DE RESTAURATION DU LYCEE A LA PROCHAINE RENTREE ?

Que vous désiriez prendre vos repas TOUS LES JOURS, ou, SEULEMENT QUELQUES JOURS PAR MOIS, ou encore, QUELQUEFOIS dans l'année, vous pourrez le faire dès lors que vous aurez ouvert UN COMPTE RESTAURANT.

L'ouverture de votre compte restaurant est automatique dès votre inscription en qualité de demi-pensionnaire.

Votre compte sera valable pour toute la durée de votre présence dans l'établissement.

Vous devez impérativement vous munir de votre carte pour accéder au service (contrôle automatisé avec distributeur de plateaux).

Pour de plus amples renseignements sur l'aspect fonctionnel et réglementaire du service d'internat et de restauration, consultez le règlement détaillé sur le site du lycée : <https://pierre-dailly-compiegne.ac-amiens.fr/>

PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

La possibilité de payer par prélèvements bancaires est offerte. Ils seront effectués vers le 5 de chaque mois (en fonction des jours ouvrables et fériés)

Toute demande d'arrêt de prélèvement doit être faite par écrit.

Les prélèvements rejetés donneront lieu à la perception des frais bancaires correspondants ; ce mode de paiement sera annulé en cas d'impossibilité de recouvrer par ce moyen.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez remplir le « Mandat de prélèvement SEPA » sans omettre de le signer et de joindre un relevé d'identité bancaire.

Pour les internes :

Les prélèvements correspondront à un tiers du montant dû pour le trimestre considéré, en novembre, décembre et janvier pour le trimestre septembre-décembre ; février, mars et avril pour le trimestre janvier-mars ; mai, juin et juillet pour le trimestre avril-juin.

Pour les demi-pensionnaires :

Les prélèvements correspondront au montant des repas consommés le mois précédent.

→ *Prélèvements fractionnés par mensualités sauf problème techniques*

Nom : Prénom de l'élève : Classe :

En MAJUSCULES

Sexe : ☐ G ☐ F Date de naissance :

Je m'engage à respecter le règlement particulier correspondant à la qualité cochée ci-dessous.

Date : Signature de l'élève : Signature des parents :

Je désire bénéficier du prélèvement automatique (*imprimé à remplir*)

☐

Je m'inscris comme **EXTERNE**

☐

Je m'inscris comme **DEMI-PENSIONNAIRE**

☐

➔ Je verse 60 € correspondant à une avance sur repas, lors de mon inscription (chèque ou virement à l'ordre du Lycée Pierre d'Ailly)

Je m'inscris comme **INTERNE**

☐

Je joins obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal afin de pouvoir bénéficier du remboursement du solde éventuel de mon compte en cas de départ du Lycée et du versement des bourses nationales
Merci de préciser Nom, Prénom, Division de l'élève sur le RIB.

Si le prélèvement automatique n'est pas retenu, il conviendra d'alimenter le compte par un versement sur celui-ci :

- Paiement en ligne (création d'un Compte Turbo Self via le site du lycée, onglet « Vie Pratique », rubrique « intendance »)
- Virement sur le compte bancaire du lycée Pierre d'Ailly
- Chèque
- Espèces (à déposer directement au bureau de la restauration)

ATTENTION ! VOTRE CARTE GENERATION DOIT **TOUJOURS ETRE EN BON ETAT** AFIN DE NE PAS PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DES DISTRIBUTEURS DE PLATEAUX.

Votre compte ne doit pas présenter un solde débiteur ; l'accès à la restauration peut être suspendu dans ce cas. Vous êtes prié de vérifier votre solde à chaque passage.



Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR49ESD584135

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE DAILLY

136 boulevard des Etats Unis
90015

Code postal :

60321

Ville :

COMPIEGNE CEDEX

Pays :

FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement :

Païement récurrent / répétitif :

☐

Paielement ponctuel :

☐

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE D AILLY. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE D AILLY.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fiche Bourses Nationales

Nom :

Prénom :

Classe : 2^{nde} GT

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

☐ **J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous**

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ __ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ __ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / __ __ __ __

Signature :



INFIRMERIE

FICHE D'URGENCE

Lycée Pierre d'Ailly

Année scolaire 2025/2026

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Classe :**

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :
.....

En cas d'accident ou de maladie, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile
.....
2. N° de téléphone portable du père
.....
3. N° de téléphone portable de la mère
.....
4. N° du travail du père Poste :
5. N° du travail de la mère Poste :
6. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, après appel au SAMU, un élève accidenté ou malade peut être orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date des derniers vaccins :

tétanos...../...../..... polio/...../..... diphtérie...../...../.....
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)
.....
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :
.....

le

Signature des parents

ACADEMIE D'AMIENS

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche

DSDEN de l'Oise

Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves

M. le Dr Eric Hédoin

Médecin conseiller technique de l'Inspecteur
d'Académie – DSDEN de l'Oise

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son parcours scolaire, votre enfant,,
né(e) le a changé d'établissement.

Conformément à l'article L11104 du code de la sécurité sociale, et afin de permettre la continuité
du suivi de votre enfant par le service de promotion de la santé, je vous demande de bien vouloir nous
autoriser à demander le transfert de son dossier médico scolaire.

Le médecin de l'Education nationale actuellement en charge du dossier de votre enfant
déterminera les éléments qu'il est utile de nous adresser.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr Eric HEDOIN

Je, soussigné(e), représentant(e) légal(e) de
..... autorise le transfert de son dossier médico scolaire.

Compiègne, le

Signature

Etablissement précédemment fréquenté par l'enfant :	Etablissement actuel :
Nom et adresse :	Nom et adresse : Lycée Pierre d'Ailly
.....	136 Bvd des Etats-Unis
.....	60200 COMPIEGNE
Classe :	Classe :

Adresse à laquelle envoyer le dossier médico scolaire, à l'attention du médecin référent du secteur :

Dr TABUTEAU

Lycée Pierre d'Ailly
Santé Scolaire
136 Bd des Etats-Unis
BP 90015 - 60321 COMPIEGNE Cedex

Tél. : 03.44.92.13.13



BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

Votre enfant est membre de la communauté éducative du Lycée Général et Technologique Pierre d'Ailly. A ce titre, il peut donc adhérer à l'association de la Maison Des Lycéens gérée depuis septembre 2023 par des élèves.

Même si cette participation financière est facultative, comme toute adhésion, elle est fortement conseillée, elle permet en effet d'accéder à des activités et des projets que finance ou anime la MDL :

- Clubs cinéma, presse
- Concours de plaidoiries
- Concours de logos en prévision de la vente de sweats
- Bal de fin d'année
- Sorties culturelles

Si vous acceptez de cotiser, veuillez libeller votre chèque de 5 euros à la MDL du LGT Pierre d'Ailly, et nous indiquer au dos du chèque le nom, prénom et la classe de votre enfant.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M, Mme représentant légal

Autorise mon enfant

De la classe de à participer aux activités de la MDL.

NB : attestation d'assurance responsabilité civile à fournir obligatoirement.

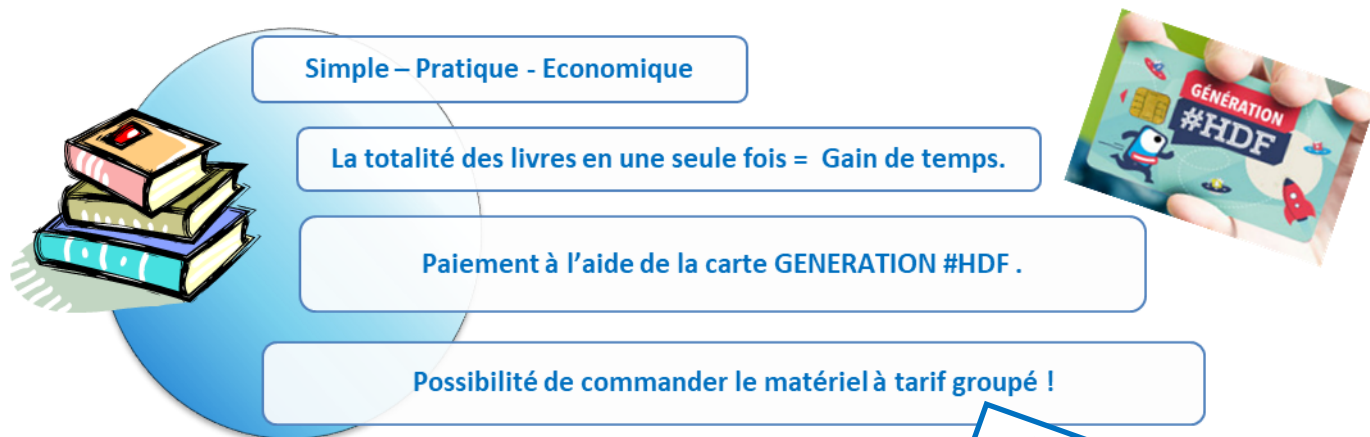
Fait à, le

Signature

Agrafer le chèque de 5 euros

Achat de Matériel (calculatrice, blouse labo) à tarif groupé !

**Au lycée, les livres ne sont plus fournis par l'Etablissement,
La PEEP vous propose une solution**



Inscription et commande

**INSCRIPTION POSSIBLE
TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE !**

Inscription en 4 étapes : [cliquez ici](https://union-locale-peep-de-compiegne-1.s2.yapla.com/fr/bibliotheque-lpa-1)

<https://union-locale-peep-de-compiegne-1.s2.yapla.com/fr/bibliotheque-lpa-1>

Etape 1. Inscription à la PEEP

Etape 2. Paiement de l'adhésion de 15 € :

- par CB (à privilégier)
- ou - par chèque à l'ordre de la PEEP
- ou - en espèces directement au local PEEP lors des restitutions

Possibilité de faire un don à l'association PEEP lors du paiement.



Etape 3. Prise de rendez-vous en ligne sur notre site

Etape 4. Commande si besoin : Editer, remplir et envoyer le bon de commande (disponible sur notre site) selon les modalités de commande à UNION LOCALE PEEP – Bibliothèque LPA – Quai du clos des roses BP 90153 - 60201 COMPIEGNE CEDEX

A noter : **Pour toute inscription faite après le 15 juillet**, les manuels et commandes seront disponibles suivant l'approvisionnement et **vos rendez-vous devra être pris** (en ligne sur notre site) **uniquement à la distribution Toutes Classes.**



[www - https://union-locale-peep-de-compiegne-1.s2.yapla.com/fr](https://union-locale-peep-de-compiegne-1.s2.yapla.com/fr)

[@ bibliotheque.pa@gmail.com](mailto:bibliotheque.pa@gmail.com)

[Quai du clos des roses - BP 90153 - 60201 COMPIEGNE CEDEX](#)

Association de Parents d'Elèves

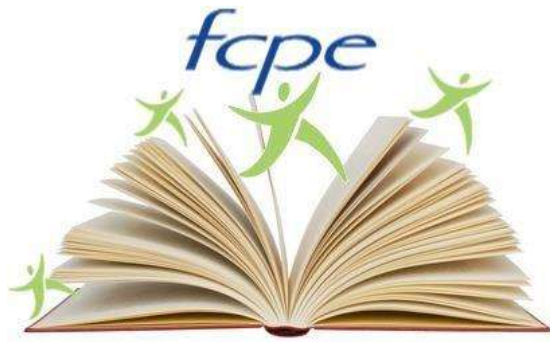
PEEP

Lycée Pierre d'Ailly

La PEEP "Pierre d'Ailly" et ses bénévoles agissent pour le bien-être et la réussite de tous les Lycéens avec les moyens et la force d'une association.

- Nous participons à la vie du Lycée et **représentons les parents** dans les **conseils et commissions**,
- Nous proposons **des services à nos adhérents** :
 - **Mise à disposition des manuels scolaires**
 - **Matériels (calculatrice, blouse labo) et cahiers TD à tarif groupé**
 - **Stages de PREPARATION au BAC**
 - **Accompagnement Scolaire** (avec Tutorat en ligne)
 - **Subvention des voyages scolaires (50€), ...**
- Nous **soutenons de nombreux projets scolaires** : **sorties culturelles, théâtre en anglais, spectacles de prévention, achat de matériel audiovisuel pour la semaine des Arts, participation au bal de fin d'année, financement d'équipements sportifs, forum des métiers...**
- Nous **déléguons des parents dans les Conseils de Classe** pour vous représenter,
- Nous vous **informons régulièrement** (Mails, Site Internet)

LA BOURSE AUX LIVRES 2025



Samedi 28 juin 2025

C'est le Jour des inscriptions des
secondes au lycée Pierre D'Ailly
de 8h30 à 16h,

FCPE Lycee Pierre d'AILLY

Pour adhérer

Suivez le lien



<https://60fcpe.asso.fr>

FCPE du Lycée Pierre d'Ailly 136 Boulevard des Etats-Unis 60200
Compiègne fcpedailly@gmail.com